

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 mai 2018 sous la présidence d'Alain Fillon, Maire.

Etaient absents excusés : Madame Pinto (*pouvoir à Madame Maharaux*) et Monsieur Girard (*pouvoir à Madame Vandromme*).

Monsieur Jaquinod est désigné secrétaire de séance.

★ ★ ★ ★

Le procès-verbal de la réunion précédente n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé et il est passé aux questions inscrites à l'ordre du jour.

★ ★ ★ ★

AFFAIRES FINANCIERES

1. Fixation des tarifs scolaires

✱ Etude pour la première semaine de juillet 2018

La fin des cours de l'année scolaire 2017-2018 est fixée au 06 juillet 2018.

Le service d'aide aux devoirs (*Etude*) aura lieu du 02 au 06 juillet 2018 et il y a donc lieu de définir le coût de ce service pour les usagers.

Compte tenu du tarif mensuel de celui-ci, le coût de l'étude pour la période 02-06 juillet 2018 est proposé à 9 € (*élève de la commune*) et 12 € (*élève extérieur*).

Accord unanime du Conseil.

✱ Activités Périscolaires matin et soir et Aide aux devoirs

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir les tarifs de ces trois prestations de service public pour l'année scolaire 2018-2019 à savoir :

| | | |
|-----------------------------|-----------------|---------------|
| Activité Matin Ecole | | |
| ✓ Luray | 1 enfant | 22,00 €/mois |
| | 2 enfants | 37,00 €/mois |
| | 3 enfants | 49,00 €/mois |
| | 4 enfants | 57,00 €/mois |
| ✓ Extérieur | 1 enfant | 28,00 €/mois |
| | 2 enfants | 49,00 €/mois |
| | 3 enfants | 69,00 €/mois |
| | 4 enfants | 86,00 €/mois |
| Activité Soir Ecole | | |
| ✓ Luray | 1 enfant | 32,00 €/mois |
| | 2 enfants | 54,00 €/mois |
| | 3 enfants | 79,00 €/mois |
| | 4 enfants | 97,00 €/mois |
| ✓ Extérieur | 1 enfant | 41,00 €/mois |
| | 2 enfants | 74,00 €/mois |
| | 3 enfants | 105,00 €/mois |
| | 4 enfants | 127,00 €/mois |
| Etude soir Ecole | | |
| ✓ Luray | | 38,00 €/mois |
| ✓ Extérieur | | 48,00 €/mois |

La non augmentation des tarifs va dans le sens de la politique municipale d'aide aux familles.

✱ Repas restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la société Sodexo est prestataire pour la fourniture des repas selon le principe de liaison froide.

Conformément à la convention qui lie la commune à cette société, l'augmentation annuelle du prix d'achat des repas repose sur l'application d'une forme de révision.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants par repas pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Elève luraysien : 4 €
- Elève extérieur : 5 €
- Personnel communal : 4 €
- Hors personnel communal : 6 €

Accord unanime moins une abstention.

✱ Portage des repas

Pour des raisons évoquées ci-dessus le prix du repas porté à domicile est fixé à 8,50 € pour la même période.

2. Fixation de l'indemnité versée pour la prestation sonorisation de l'Espace Clairet

Monsieur le Maire propose, après accord avec la personne concernée Monsieur Baptiste Duval demeurant rue du Pressoir à Luray, de fixer l'indemnité pour sonorisation de l'Espace Clairet lors des manifestations organisées par la commune en 2018 à :

- ⇒ 15 € par heure
- ⇒ 180 € pour une journée entière

Accord unanime du Conseil.

URBANISME – VOIRIE – RESEAUX – TRAVAUX

✎ Exercice du droit de préemption urbain

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner les propriétés suivantes : AB 0293 – 0294 – 0296 ; AA 672 ; AB 419 , AC 285, le Conseil, unanime, décide le non-exercice du droit de préemption urbain prévu par le Code de l'Urbanisme (*Art. A 213-1 du CU*).

✎ Point travaux pour l'année 2018

Voirie

Monsieur Jouanneau présente plusieurs devis relatifs à la création de deux plateaux ralentisseurs de sécurité routière.

Après débat, le Conseil, unanime, décide d'attribuer la réalisation du :

- plateau sécurité rue Emile Zola à l'entreprise Musci de Châteauneuf-en-Thymerais pour un coût de 21.200,10 € H.T.
- plateau sécurité rue Pierre Mendès France à l'entreprise Eurovia de Dreux pour un coût de 24.630 € H.T.

Bâtiments

Monsieur Maignan présente plusieurs devis relatifs à la fourniture et pose de fenêtres et volets à la Mairie dans le cadre d'isolation et économies d'énergie.

Après débat, le Conseil, unanime, décide d'attribuer la réalisation de ces travaux à l'entreprise Sogama de Dreux pour un coût de 5.500 € H.T. (*1^{ère} phase*) et 18.646,57 € H.T. (*2^{ème} phase*).

Monsieur Fillon ne prend pas part au vote.

Tennis

Monsieur Jaquinod présente plusieurs devis relatifs à la fourniture et pose de grillages et poteaux sur les courts de tennis.

Après débat, le Conseil, unanime, décide d'attribuer la réalisation des travaux à l'entreprise Julien et Legault de La Loupe (28) pour un montant de 17.655 €, sous réserve de vérification des diamètres des poteaux et leur mode de fixation au sol.

↻ Création de numéros de rues

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'une nouvelle construction et de la mise à disposition d'un local à des fins d'habitation, il y a lieu de créer deux nouveaux numéros respectivement dans les rues :

- Pressoir : création du n° 4 (*entre 2 et 6*)
- Gas Bernier : création du n° 16 bis (*entre 16 et 18*)

Accord unanime du Conseil.

↻ Contrat de fourniture d'électricité

Monsieur le Maire rappelle que la commune bénéficie d'un tarif auprès d'Electricité de France (EDF) de vente pour la fourniture d'électricité au groupe scolaire J. Ferry pour une puissance supérieure à 36 kvA et sur une base de consommation annuelle de 29.884 kwh.

Il est proposé de renouveler ce contrat compte tenu de la satisfaction pour cette fourniture par EDF.

Après avoir pris connaissance des différents termes du contrat proposé : date d'effet (*1^{er} juin 2018*) ; durée (*36 mois*) ; nombre de sites (*1, groupe scolaire J. Ferry*) ; puissance souscrite (*42 kvA*) ; volume de référence contractuel (*33 090 kwh*) ; coûts (*abonnement 28,33 €, tarification en €/kwh H.T. pour HE 4,451 – HCH 5,532 – HPE 5,766 – HPH 7,492*) ; facturation etc...

Le Conseil, unanime, accepte les termes du contrat pour la fourniture d'électricité, l'accès au réseau public de distribution et son utilisation des sites d'une puissance supérieure à 36 kvA par EDF et autorise Monsieur le Maire à le signer au nom de la commune.

↻ Travaux sur routes départementales en traversée de la commune

Monsieur Fillon informe les élus de la décision de la Direction des Routes du Conseil Départemental de renouveler la couche de roulement ou effectuer un renforcement de la chaussée sur les routes départementales RD 929 (*de la rue Chicoix à la rue de la Tuilerie*) et RD 309-3 (*de Nuisement à Blainville*).

AFFAIRES GENERALES

◆ Désignation des jurés d'assises pour l'année 2019

Monsieur le Maire, après avoir rappelé le nombre de jurés à désigner pour la commune (1) et le mode de désignation (*tirage à partir de la liste électorale d'un nombre triple de celui fixé à l'arrêté préfectoral*) procède à ce tirage.

Ainsi la liste préparatoire des jurés concernant notre commune est la suivante :

- Madame Gréco Sylvana épouse Percerou
- Monsieur Maignan Michel
- Monsieur Percerou Quentin

Les personnes concernées seront informées de cette disposition par le secrétariat de Mairie.

◆ Enseignement musical à l'Ecole

Monsieur Hervé, professeur de musique depuis de nombreuses années au groupe scolaire J. Ferry, a souhaité mettre fin à toutes ces activités professionnelles et en a informé Monsieur le Maire.

Le Conseil remercie Monsieur Hervé pour toutes ces années passées auprès des générations d'élèves de notre Ecole et de leurs enseignants pour assurer cette prestation conventionnée périscolaire.

Une demande sera faite auprès de l'équipe pédagogique pour requérir leur avis sur la poursuite et les conditions de cette prestation musicale.

D'ores et déjà, le Conseil Municipal, unanime, émet un avis favorable à la poursuite des cours à la rentrée 2018-2019 en collaboration avec les Enseignants.

◆ **Réorganisation des fiches de postes des personnels communaux affectés aux Ecoles**

Monsieur Guille des Buttes (*Président de la Commission du Personnel Communal*), Madame Pommereau (*secrétaire de Mairie, responsable de la gestion du Personnel Communal*), Monsieur le Maire et Monsieur Maignan présentent les conclusions de leur entrevue avec les personnels des Ecoles pour la préparation de la rentrée scolaire 2018-2019.

Suite à la proposition unanime tripartite (*Enseignants, parents d'élèves, élus*) du retour à la semaine de quatre jours, à l'autorisation du Directeur Académique de l'Education Nationale, aux conséquences induites sur les emplois du temps du personnel communal des Ecoles, au départ à la retraite de la responsable de la restauration scolaire et d'une ATSEM, au retour de deux agents en congés parental, des modifications ont été apportées dans les missions des personnels scolaires et partagées avec ces derniers.

D'autre part plusieurs dispositions ont été prises afin d'assurer la rentrée de septembre et le déroulement de l'année scolaire 2018-2019 dans les meilleures conditions.

ORGANISATION DES PROCHAINES MANIFESTATIONS MUNICIPALES EN JUIN

Les élu(e)s passent en revue et s'investissent dans les manifestations suivantes :

- Mardi 05 : réunion Commission Finances
- Mercredi 06 : vernissage Salon Photographique OFF à la bibliothèque
- Vendredi 08 : réunion préparatoire fête St Clair
- Samedi 09 : challenge inter-associations
- Samedi 16 : conférence – exposition sur la découverte du Canal Louis XIV
- Mardi 26 : remise dictionnaires aux élèves de CM2 et cartes bibliothèque aux élèves du CP
- Vendredi 29 : - réunion préparatoire de la fête du sport
- réunion du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Fillon :

- remerciements de plusieurs associations suite au versement de la subvention municipale,
- création d'un club luraysien de football (*UFOLEP*).

Monsieur Jouanneau :

- compte rendu réunion du SICSPAD,
- compte rendu de la Commission Communautaire Aménagement du Territoire.

Madame Hélix :

- compte rendu de la Commission Fêtes et Cérémonies.

Madame Maury :

- anniversaire 20 ans de l'Atelier Pictural.

Madame Vandromme :

- report du concert J. d'Albi au 27 avril 2019,
- réservation chorale UDTL le 17 novembre 2018,

- conditions pour accueillir groupe dans le cadre du Festival Jeune Public : report de décision à 2019.

Madame Lemarié :

- compte rendu des propositions du groupe de travail de préparation de la journée 14 juillet.

Monsieur Manuguerra :

- constatation du trafic routier intense au carrefour RD 929 – rues Chicoix et Moronval – Espace accidentogène – Projet de rond-point.
Monsieur le Maire rencontrera son homologue de Ste Gemme-Moronval.

Madame Hervier :

- préparation du challenge inter-associations du 09 juin.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal
est fixée au vendredi 29 juin 2018 à 20h00 en Mairie.**